

## Compte-rendu Réunion Commission Fédérale Emploi Formation du 15 avril 2024

**Début de réunion : 18H30**

Présentes/Présents : Isabelle Wegel, Françoise Lapicque, Sébastien Huré, Robert Vasseur, Stéphane Pigeonnier, Véronique Beaussart, Christian Rabaud, Annie Le Roy, Sophie Bodin, Maxime Mykolow, Frédéric Imbert, Nadine Ret, Lubin Bonhomme

Absents excusés : Thibaut Huriez, Anthony Scremin, Xavier Lagardère, Jacqueline Momal, Marie-Christine Okel, Christian Gaubert, Nicolas Métaireau, Jean-Nicolas Barelier

### **ORDRE DU JOUR**

1. Filière fédérale technique et arbitrage
  - ✓ Point sur la délivrance des diplômes
  - ✓ Agrément des formateurs et listing national des formateurs agréés (validation, mode de diffusion, modalités d'actualisation)
  - ✓ Séminaire national des formateurs
  - ✓ FOAD arbitrage / AF /EF
  - ✓ Violences sexuelles et sexistes
2. CQP
  - 1. Promo en cours
  - 2. Déploiement national
3. Relation avec les STAPS
  - 1. Règles d'équivalence ou d'allégement
  - 2. Conventions
4. Emploi : emploi ANS
5. CFEF arbitrage : 1 nouveau formateur AN + programme d'accompagnement des jeunes de l'AR vers l'AI
6. Projet SPID emploi

#### **1. Filière fédérale technique et arbitrage**

##### ***✓ Point sur la délivrance des diplômes :***

Nouvelles modalités de délivrance des diplômes avec l'enregistrement sur SPID demandé aux ligues/cd, ce qui nous permet d'avoir un chiffre exact sur les différents diplômes délivrés



- ✓ **Évolution de l'examen « Entraineur fédéral »** : un ajustement sera fait concernant la démonstration avec 2 joueurs au lieu de 4 (examen officiel).
- ✓ **Davantage de formation continue pour les entraîneurs** : il y a un véritable enjeu de renforcer la formation des entraîneurs.

Un webinaire JT du ping a été réalisé par Guillaume Simonin avec pour cible les entraîneurs (47 inscrits) et fin juin, une formation organisée par Guillaume aura lieu à Montpellier avec l'intervention de Stéphane Lebrun.

✓ **Agrément des formateurs** et listing national des formateurs agréés pour la branche Technique (validation, mode de diffusion, modalités d'actualisation).

En collaboration avec les ligues, nous avons aujourd'hui recensé 179 formateurs agréés (filière Technique) dans une logique de reconnaissance. A cette liste, nous devons rajouter les formateurs d'Outre-Mer.

Ces formateurs/formatrices pourront être coordonnateur de formations fédérales.

Pour être reconnu comme formateur :

- Passer la formation de formateur fédéral
- Les DE et les DES sont agréés de fait
- Sinon, agrément fait par les régions
- Le séminaire national prévu en septembre ou octobre pourra aussi être une base pour l'agrément

**NB** : pour des questions de RGPD, chaque ligue recevra sa liste de formateurs mais ne pourra pas disposer du fichier global des formateurs.

Pour la branche Arbitrage, la liste des formateurs est depuis longtemps établie et mise à jour régulièrement. Le fichier est tenu par Robert Vasseur.

Pour la formation de dirigeants, pas d'agrément puisque cette formation ne donne pas lieu à la délivrance d'un diplôme.

Un séminaire national des formateurs aura lieu en septembre ou octobre. L'objectif est de former, informer et développer les compétences de ces formateurs. Les thématiques abordées et le déroulé sont à définir et seront présentés à la CFEF pour avis.

Chaque ligue pourra inviter ses formateurs sur la base du listing des formateurs agréés.

#### ✓ **FOAD arbitrage / AF / EF / Violences sexuelles et sexistes**

Intervention de Françoise Lapicque.

Une toute nouvelle façon de former les JA nationaux a été mise en place : des formations en e-learning pour les « responsable des épreuves » (RE) et « responsable des arbitres » (RA). Ces formations, ouvertes aux JA3, permettront de préparer aux fonctions de RE et RA. Si la partie théorique et l'examen pratique des deux grades RE et RA (nécessite d'être AN) sont validés, la personne pourra alors passer la formation « JAN ».



✓ **FOAD AF/EF**

La formation IC en FOAD est déjà disponible et bien appréciée.

La formation AF, élaborée par Xavier Lagardère en collaboration avec les ligues CVL, ODL et Bretagne est presque prête à être délivrée. Il reste encore quelques mises à jour à faire, notamment sur des vidéos évoquant des règlements qui sont trop anciennes eu égard aux règlements qui ont changé.

✓ **Violences sexuelles et sexistes**

Dans chaque formation, il y a une information sur les VSS (violences sexuelles dans le sport).

Dans l'Animateur fédéral, la formation est plus détaillée que dans l'IC : une partie sur la lutte contre les discriminations et une partie sur le dopage et le bizutage.

Françoise Lapicque précise que cette formation sera également prévue pour les référents VSS (un par ligue).

Il est convenu que la formation pourrait être étendue aux dirigeants mais que dans un premier temps, la FFTT souhaite que l'information passe par les référents VSS.

2. **Point d'étape sur le CQP – Pascal Berthelin**

La première promotion fédérale du CQP a démarré le 13 mars et se terminera fin juin par les évaluations. 13 stagiaires venus de plusieurs régions de France.

2 parties : 178h de formation et 120h de stage en situation professionnelle.

8 stagiaires allégés du module technique.

Evaluation fin juin avec la possibilité pour ceux qui le veulent de passer l'AF et l'EF  
Financement : Afdas- France Travail- CPF

3 blocs de compétences : animation, communication, projet de développement professionnel.

La pratique lors de la formation se fait au club de Paris 13.

Constat : les stagiaires ont des profils très différents, pour la plupart compétiteurs mais avec un intérêt pour l'animation. Souvent ils viennent

- pour certains, pour avoir un complément d'activité
- pour d'autres, pour une réelle reconversion professionnelle

Il y aura un suivi de cohortes sur chaque promotion.

Les enjeux FFTT : déploiement au niveau national avec les territoires qui seront volontaires. La ligue IDF est en train de construire un CQP et un CQP devrait être déployé avec la ligue de Nouvelle -Calédonie (avec du distanciel).

Les membres de la CFEF sont invités à en parler dans leur région et à revenir vers le pôle Formation-Emploi pour tout projet régional de mise en place du CQP.



### **3. Relations avec les STAPS**

*Constat* : diminution de la pratique Ping EPS et UNSS.

*2 enjeux* : le rayonnement du Ping et le développement de la pratique.

Un contexte ; notoriété du Ping et les JO 2024.

2 ORIENTATIONS :

- ✓ Donner du sens
- ✓ Mobiliser des outils
- Revoir les conventions
- Décider si on part sur des allègements et/ou des équivalences

Rappel : 30% des étudiants STAPS ne vont pas au bout de leurs études ; il est important de pouvoir mener des actions à destination de cette cible qui pourrait s'orienter vers un CQP, un BP ou vers les métiers liés aux nouvelles pratiques du Ping (Ping VR, Ping en extérieur).

Objectifs de la réunion ; prendre une décision entre allègements et équivalences et savoir jusqu'où l'on va en termes d'allègements.

Décision de la CFEF :

Au cas par cas, selon les spécificités des territoires : allègements ou équivalences.

Point sur « **Educ-Ping** » : outil qui ressort et sera diffusé via l'UNSS national et également via la prochaine Newsletter FFTT.

<https://view.genial.ly/661fda3ecb676a001403e1db/interactive-content-genially-sans-titre>

### **4. Emplois ANS**

133 emplois financés depuis 2021.

83 demandes d'emploi recensées cette année : l'instruction des dossiers s'échelonnera selon les régions jusqu'en juin.

Un bilan sera fait fin septembre.

### **5. CFEF Arbitrage- Françoise Lapicque**

Les informations :

- Une réunion du jury de VAEF a eu lieu le 15 mars 2023 : le jury a validé la candidature de Jean-Paul Chilon qui a brillamment été validé comme formateur AN
- Mise en place d'un programme d'accompagnement des jeunes arbitres régionaux vers l'Arbitrage International ; ils seront accompagnés par un parrain ou une marraine afin de les suivre et les amener progressivement vers l'AI.



La commission Arbitrage demande aux responsables CREF Arbitrage de signaler et accompagner les jeunes à potentiel.

## **6. Projet SPID v2 Emploi – Isabelle Wegel**

Le projet a démarré au premier trimestre 2022.

Il reste encore quelques corrections à effectuer mais la version SPID v2 Emploi va être mise en production.

L'objectif de ce projet est de connaître finement et à tout moment les emplois et les compétences dans les territoires (clubs, comité et ligues) sans avoir à questionner les acteurs.

Les structures (ligues, comités départementaux et clubs) doivent mettre à jour la base de données de leur salariés et autres statuts (auto-entrepreneurs, Groupement d'Employeurs).

L'alimentation de cette base de données permettra à la FFTT :

- ✓ De pouvoir accompagner les structures dans le développement de leurs emplois
- ✓ De proposer, le cas échéant, des solutions de mutualisation
- ✓ D'outiller la démarche GPEC dans les territoires

Dans un premier temps, il sera demandé aux ligues et CD de renseigner les informations relatives à leurs salariés et pour celles et ceux qui veulent aller plus loin, de renseigner l'ensemble de leurs autres ressources humaines.

Communication :

- Auprès des ligues et comités
- Informations sur le site FFTT/ onglet « emploi-formation »
- Newsletter FFTT et IFEF

Accompagnement en 2 phases :

- ✓ Ligues et comités : par visio fin avril/début mai pour une saisie courant mai
- ✓ Clubs : visio courant mai pour une saisie courant juin avant les ré-affiliations avec un accompagnement par les CD et ligues

**Fin de la réunion : 20h40**